



Chambre de commerce internationale

L'organisation mondiale des entreprises



INTERNATIONAL CHAMBER OF COMMERCE

Les entreprises et l'économie mondiale

*Déclaration d'ICC
présentée au nom de la communauté
économique mondiale
aux chefs d'État et de gouvernement
participant au sommet du G8 de L'Aquila,
8-10 juillet 2009*

International Chamber of Commerce

38 Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Tel +33 (0)1 49 53 28 28 Fax +33 (0)1 49 53 29 42

E-mail icc@iccwbo.org Website www.iccwbo.org

Les entreprises et l'économie mondiale

La Chambre de commerce internationale (ICC), organisation mondiale des entreprises, a le plaisir de soumettre la présente déclaration aux chefs d'État et de gouvernement participant au sommet du G8 à L'Aquila, Italie, les 8-10 juillet 2009.

1. Crise économique mondiale

Depuis le dernier sommet du G8, une profonde récession a frappé le monde

Le monde est aujourd'hui bien différent de ce qu'il était il y a un an lors du dernier sommet du G8 au Japon. L'effondrement qu'a frôlé le système financier mondial a entraîné une récession globale, la plus grave depuis la Grande Dépression des années 1930. Tant dans les pays industrialisés que dans les économies émergentes, le chômage s'est envolé, le commerce s'est contracté et la production industrielle a chuté. Une dangereuse crise de confiance dans l'économie de marché s'est en outre rapidement étendue à toute la planète.

Le legs de l'argent bon marché

La crise économique plonge ses racines dans une décennie d'argent bon marché, de fort effet de levier et de crédit facile couplé à une bulle immobilière dont le mélange – comme l'histoire l'a déjà montré – s'avère explosif.

Presque tous ont une part de responsabilité

Les acteurs clés du secteur financier de nombreux pays – banques de détail, banques d'investissement, banques centrales, autorités chargées de la réglementation/supervision bancaire et agences de notation financière – portent tous une part de responsabilité. Les gouvernements, les législateurs et les consommateurs ne sont pas non plus exempts de reproche : beaucoup d'entre eux ont encouragé l'illusion que la bulle créait de réelles richesses et en ont profité.

L'économie de marché a besoin d'un cadre de règles

ICC a toujours fait valoir que l'économie de marché ne pouvait fonctionner correctement que dans le cadre de règles. Celles qui régissaient les marchés financiers étaient de toute évidence insuffisantes, inadaptées, ou tout simplement inappliquées. Les autorités publiques semblaient ne pas voir les risques colossaux que prenaient les institutions financières. Les erreurs du secteur financier ont infligé de graves dommages à d'autres secteurs économiques dans lesquels l'économie de marché jouait normalement son rôle en répartissant de manière productive des ressources limitées et en créant de réelles richesses.

Éviter tout excès de réglementation

Les erreurs et les échecs du secteur financier conduiront sans aucun doute à renforcer la réglementation et la supervision. Les gouvernements ne devraient cependant pas oublier que les principaux échecs semblent être plus liés à la qualité qu'à la quantité de la réglementation du secteur. Ils devraient également veiller à ne pas laisser une vague d'enthousiasme réglementaire s'étendre à d'autres secteurs économiques dans lesquels le marché ou l'actuelle réglementation légère et/ou l'autodiscipline fonctionnent bien.

La priorité est d'encourager la demande, le crédit et la confiance

La priorité la plus immédiate est d'encourager la demande et le crédit

L'intervention de l'État – au prix d'un coût énorme pour le contribuable et pour les générations futures – semble avoir évité l'effondrement massif du secteur financier et, alors que les dirigeants du G8 se préparent à leur sommet, l'on peut même penser, avec un optimisme prudent, que la récession commence à céder le pas dans certaines économies clés. La priorité la plus urgente demeure néanmoins d'inverser la brutale contraction de la demande économique et de permettre un retour des marchés obligataire et du crédit à des conditions plus normales. Obtenir des banques qu'elles reprennent leurs activités de prêt est en particulier vital pour les petites et moyennes entreprises.

Le financement du commerce est indispensable aux échanges internationaux

ICC est notamment préoccupée par la nécessité urgente de stimuler le financement du commerce extérieur dont les échanges internationaux – moteur de l'économie mondiale – sont lourdement tributaires. Nous nous félicitons donc chaleureusement de la décision des dirigeants du G20, à Londres en avril dernier, d'assurer au cours des deux prochaines années 250 milliards de dollars de soutien au financement du commerce et d'encourager l'utilisation de la flexibilité existante des règles concernant les fonds pour ce financement. ICC continue d'appeler instamment les organismes de garantie du crédit et les banques de développement officiels à accroître fortement, en ces temps exceptionnels, leurs facilités de financement du commerce.

Les plans de relance fiscaux devraient être soigneusement conçus

Les mesures fiscales des plans de relance gouvernementaux devraient cibler des projets ayant des effets rapides sur la demande et sur l'emploi sans pour autant s'écarter des objectifs économiques nationaux à long terme. Les mesures qui faussent inévitablement la concurrence et les échanges internationaux devraient être aussi réduites que possible et être clairement présentées comme temporaires.

Pas de recul en matière de changements climatiques

La crise mondiale ne doit pas être utilisée comme excuse pour retarder encore une action efficace et internationalement convenue en matière de changements climatiques. L'une des priorités des plans de relance gouvernementaux devrait même être d'atteindre plus rapidement et plus pleinement les objectifs environnementaux.

Le protectionnisme aggraverait encore la crise

Le nationalisme économique doit être évité

Les gouvernements doivent résister à la tentation de vouloir s'isoler de la crise mondiale par des mesures protectionnistes -- y compris dans le secteur financier -- visant à restreindre les importations et les investissements étrangers. ICC se félicite par conséquent de l'engagement des dirigeants du G20 de ne pas dresser de nouveaux obstacles au commerce d'ici la fin de 2010. Nous saluons également les efforts de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en vue de contrôler la conformité. Dans un monde aussi économiquement intégré qu'il l'est devenu ces dernières décennies, toute tendance au nationalisme économique perturberait encore davantage l'activité commerciale et risquerait de transformer la crise économique en dépression. Les effets négatifs se diffuseraient rapidement tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales et nuiraient, tout autant qu'aux grands, à beaucoup de petits producteurs.

Il est plus urgent que jamais de conclure le cycle de Doha

Les gouvernements disposent d'un moyen de signaler avec force aux entreprises commerciales, aux investisseurs et aux consommateurs qu'ils entendent résister aux pressions protectionnistes. Ils doivent enfin trouver la volonté de compléter le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha sous l'égide de l'OMC, qui se trouve dans l'impasse depuis si longtemps. Face à la crise mondiale, il est plus urgent que jamais d'atteindre cet objectif. En concluant un accord, les gouvernements démontreraient sans ambiguïté qu'ils entendent sérieusement lutter contre les pressions protectionnistes et relancer le commerce international, qui devrait, selon les prévisions, se réduire cette année de neuf pour cent – soit sa plus forte baisse depuis la Seconde Guerre mondiale. Ils renforceraient également le système commercial multilatéral fondé sur des règles, qui est l'un des piliers de la coopération internationale et qui a démontré depuis longtemps sa capacité à stimuler la croissance et la création d'emploi dans le monde. Nous appelons – une fois de plus – les pays du G8 à exercer le rôle moteur nécessaire et à s'engager à mener sans plus de retard à bonne fin le cycle de Doha.

Réduire les déséquilibres externes

Dans le cadre de la lutte contre les pressions protectionnistes, les gouvernements devraient aussi coopérer étroitement à la recherche de moyens plus efficaces de réduire les importants déséquilibres des comptes courants extérieurs de certaines des principales puissances commerciales.

Combattre les tentatives pour faire reculer la mondialisation

Les tentatives pour faire reculer la mondialisation doivent être combattues. La mondialisation a soulevé certaines questions préoccupantes qui doivent être adéquatement réglées, et la crise économique actuelle en soulève d'autres. La mondialisation a cependant permis ces dernières années de sortir des millions de personnes de l'extrême pauvreté. Son rôle de courroie de transmission mondiale des biens, des services, des capitaux, des technologies, des capacités de gestion et des idées doit être soigneusement préservé même si elle peut aussi véhiculer, en cas de ralentissement économique, des effets négatifs.

Nécessité d'une gouvernance plus efficace d'une économie mondiale intégrée

Nécessité d'une meilleure gouvernance de l'économie mondiale

Les pouvoirs publics doivent élaborer des moyens plus efficaces de gouverner un monde interdépendant doté d'une économie globale intégrée. Une meilleure coopération internationale est essentielle pour répondre aux grands problèmes dépassant les frontières nationales que les gouvernements ont de plus en plus de mal à résoudre seuls. La crise économique mondiale d'aujourd'hui relève clairement de cette catégorie. Il en va de même de plusieurs autres défis majeurs : changements climatiques, pénuries d'eau, sécurité alimentaire, réduction de la pauvreté.

Le rôle croissant du G20 est le bienvenu

ICC accueille avec satisfaction le nouveau rôle dévolu au G20 dans la crise actuelle, car nous pensons que pour traiter efficacement de problèmes de dimensions planétaires, les pays ayant de grands marchés émergents doivent être intégrés plus activement au processus décisionnel international. Les gouvernements doivent s'employer à moderniser la structure institutionnelle créée pour aider à gérer les relations économiques internationales après la Seconde Guerre mondiale. Ce dont le monde d'aujourd'hui a besoin, c'est de nouveaux arrangements facilitant la mise en place de règles plus universelles ainsi que d'une meilleure gouvernance.

2. Changements climatiques

Le G8 doit jouer un rôle moteur à Copenhague

Le changement climatique est probablement le meilleur exemple de problème mondial exigeant une solution mondiale. L'année en cours est particulièrement importante car les négociations relatives à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'intensifient en vue de parvenir à un consensus, en décembre à Copenhague, sur un cadre de réglementation des émissions de gaz à effet de serre pour l'après 2012. Le G8 a un rôle moteur clé à jouer pour assurer le succès de la conférence de Copenhague.

Tous les grands pays émetteurs doivent participer au processus de la CCNUCC

ICC soutient pleinement le processus de la CCNUCC et est fermement convaincue qu'il est crucial d'arriver à un accord à Copenhague intégrant tous les grands pays émetteurs de gaz à effet de serre, et offrant aux entreprises un cadre clair et fiable encourageant les investissements et le déploiement de technologies à l'échelle nécessaire.

Conditions d'une diffusion rapide des technologies à faible taux de carbone existantes

Les technologies à faible taux de carbone existantes peuvent permettre de réduire significativement les émissions, mais un cadre favorable, une protection des droits de propriété intellectuelle, un déploiement de ces droits axé sur le marché, des mécanismes de financement novateurs et des réponses politiques adaptées sont nécessaires pour encourager leur rapide diffusion tant dans les pays développés qu'en développement.

... et du développement de nouvelles technologies

De nouvelles technologies seront aussi nécessaires. Tout futur cadre devra faciliter l'intensification de la recherche et du développement de technologies énergétiques propres grâce à de nouveaux mécanismes de financement. Des partenariats public/privé novateurs seront appelés à jouer un rôle clé en encourageant le développement rapide de technologies avancées susceptibles de réduire les émissions.

Les sanctions commerciales ne sont pas le bon moyen de lutter contre les changements climatiques

La croissance économique et le libre-échange offrent les conditions les plus favorables à une diffusion rapide de technologies respectueuses du climat. Dans ce contexte, ICC est préoccupée par le projet de certains pays d'appliquer des mesures commerciales unilatérales afin de répondre aux préoccupations nées des différences entre les politiques nationales en matière de climat. Une telle approche ne ferait que compliquer les problèmes économiques et saper le consensus nécessaire à une action coopérative mondiale sur la question des changements climatiques et de l'environnement.

ICC considère que le cadre de lutte contre les changements climatiques à mettre en œuvre après 2012 devrait :

Responsabilités communes mais différenciées

- engager tous les pays sur des objectifs et des politiques à moyen et long terme prenant en considération le principe de responsabilités communes mais différenciées tenant compte des capacités et des circonstances nationales ;

*Importance
d'approches axées
sur le marché*

- reconnaître le rôle important des marchés dans toute réaction économiquement efficace aux changements climatiques et renforcer les approches axées sur le marché, en conjonction avec d'autres instruments politiques encourageant des investissements plus respectueux de l'environnement ;

*Ne négliger aucune
option énergétique*

- ne négliger aucune option énergétique et encourager l'utilisation la plus large possible des technologies existantes ayant un bon rendement énergétique et un faible taux d'émissions afin de permettre une réduction économiquement efficace des gaz à effet de serre ;

*Nécessité d'un
soutien à la
recherche et au
développement*

- reconnaître qu'un soutien mondial concerté à la recherche et au développement devra être mis en place afin d'accélérer le rythme de la commercialisation et du déploiement de certaines technologies ;

*Faciliter
l'adaptation aux
changements
climatiques*

- prendre en compte la nécessité d'une adaptation aux changements climatiques, en particulier dans les pays en développement vulnérables, et instaurer des cadres et des structures de gouvernance susceptibles d'attirer efficacement les ressources nécessaires.

3. Propriété intellectuelle et innovation

*Une économie
parallèle illicite et
souvent dangereuse*

Bien qu'il soit encourageant, aux yeux d'ICC, de voir la contrefaçon des produits et le piratage des droits d'auteur régulièrement inscrits à l'ordre du jour du G8, ce problème représente pour la société un danger en rapide développement. Il en résulte une concurrence déloyale pour les activités économiques légitimes et une croissance incontrôlée d'une « économie souterraine » qui prive les gouvernements des recettes nécessaires à des services publics essentiels, menace des centaines de milliers d'emplois légitimes et expose les consommateurs au risque de produits – y compris des médicaments – dangereux et inefficaces.

*La protection de la
PI est importante
pour relancer la
croissance mondiale*

Les efforts actuels en vue de stabiliser l'économie mondiale et d'encourager la croissance économique, le commerce et l'emploi face à la récession mondiale doivent pleinement prendre en considération le rôle essentiel et omniprésent de la protection de la propriété intellectuelle (PI) dans la stimulation de l'innovation, du développement et de l'emploi. Une protection inadéquate de la PI réduit le montant des investissements étrangers directs qu'un pays peut espérer attirer, ce qui crée d'énormes problèmes pour les économies en développement dont les efforts de croissance dépendent lourdement des échanges commerciaux et des transferts de technologie des pays développés.

La protection des droits est un investissement

Les initiatives visant à renforcer les régimes de protection de la PI ne devraient donc pas être considérées comme un coût mais comme un investissement rapportant des dividendes tangibles au développement économique et à la société. Il faut aujourd'hui accroître, et non réduire, les ressources consacrées à l'élimination du commerce illicite de contrefaçons et de produits piratés.

ICC considère que le moment est venu de mettre concrètement en œuvre les engagements pris par les gouvernements du G8 lors de leurs précédents sommets. Nous appelons donc instamment le sommet de L'Aquila à :

Adopter les recommandations du groupe d'experts sur la PI du G8

- adopter les recommandations formulées au sommet de Hokkaido Toyako par le groupe d'experts sur la propriété intellectuelle du G8, y compris le renforcement de la coopération et de la coordination entre les administrations des douanes et de la police des frontières ; recueillir des informations sur l'ampleur précise de la contrefaçon et du piratage dans le monde ; et aider les économies émergentes à mieux comprendre les avantages du système de la PI et de la sensibilisation du public ;

Conclure un accord international sur la contrefaçon

- exprimer un ferme soutien à la conclusion rapide d'un accord commercial relatif à la contrefaçon qui définisse de nouveaux critères plus stricts en matière d'action gouvernementale internationale contre la contrefaçon et le piratage ;

Éliminer les marchés de la contrefaçon et du piratage dans le G8

- éliminer tous les marchés connus de la contrefaçon et du piratage sur le territoire des pays du G8. Ces marchés, qui visent ouvertement les consommateurs et les touristes, fonctionnent en violation flagrante de la loi sans guère craindre de sanctions. Cette impunité laisse fortement croire, tant aux consommateurs qu'aux pirates, que certaines activités illicites sont tolérées ;

Désigner de hauts responsables de la protection de la PI dans le G8

- désigner dans chaque pays du G8 un haut responsable de la protection de la PI chargé de veiller à la coordination et au financement d'efforts nationaux accrus en vue de contrôler le trafic international des produits de contrefaçon, de renforcer la législation et de mieux faire comprendre aux médias et au grand public la menace que représente la contrefaçon ;

Les zones de libre-échange doivent être surveillées

- interrompre le transit des marchandises de contrefaçon dans les zones de libre-échange et autres sites de transbordement en donnant plus d'autorité et de pouvoir réel aux autorités douanières et policières locales ;

Des sanctions adaptées aux délits

- veiller à ce que les sanctions pénales encourues en cas de vol de PI, tant lors de transactions en ligne que hors ligne, soient proportionnées à la gravité du délit et correspondent aux sanctions actuellement applicables en cas de vol de biens matériels.

La Chambre de commerce internationale

La Chambre de commerce internationale (ICC) est l'organisation mondiale des entreprises. Elle est l'unique porte-parole reconnu de la communauté économique à s'exprimer au nom de tous les secteurs et de toutes les régions.

ICC a pour mission fondamentale d'encourager les échanges et les investissements internationaux et d'aider les entreprises à relever les défis et saisir les opportunités de la mondialisation. Depuis sa fondation, au début du siècle dernier, son action repose sur la conviction que le commerce est une puissante force de paix et de prospérité, et le petit groupe de patrons clairvoyants qui fut à l'origine de sa création se qualifiait lui-même de « marchands de paix ».

Les activités d'ICC relèvent essentiellement de trois domaines : élaboration de règles, arbitrage et politique générale. Le fait que ses entreprises et associations membres soient directement engagées dans le commerce international lui confère un poids sans égal dans la mise en place de règles destinées à guider la bonne marche des affaires dans le monde. Bien que ne faisant appel qu'à l'autodiscipline, ces règles sont quotidiennement respectées dans des milliers de transactions et font partie intégrante de l'édifice du commerce international.

ICC offre également aux entreprises de nombreux services pratiques essentiels, au premier rang desquels figurent ceux de sa Cour internationale d'arbitrage, principale institution mondiale de règlement des litiges commerciaux. Autre pièce maîtresse du dispositif d'ICC, sa Fédération mondiale des chambres de commerce (WCF) a pour mission d'encourager la formation de réseaux et les échanges d'informations sur les pratiques d'excellence des chambres.

Cadres et experts des entreprises membres d'ICC travaillent à formuler le point de vue de la communauté économique internationale, tant sur de grands problèmes touchant au commerce et à l'investissement que sur des sujets techniques et sectoriels essentiels, dans le domaine, entre autres, des services financiers, des technologies de l'information, des télécommunications, de l'éthique du marketing, de l'environnement, des transports, du droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle.

ICC entretient d'étroites relations de travail avec les Nations unies comme avec d'autres organisations intergouvernementales, dont l'Organisation mondiale du commerce et le G8.

Fondée en 1919, ICC fédère aujourd'hui des centaines de milliers de sociétés et d'associations économiques, dans plus de 130 pays. Ses comités nationaux relaient les préoccupations des entreprises locales et communiquent aux pouvoirs publics les avis qu'elle exprime au nom de la communauté économique mondiale.

Pour plus d'informations sur l'adhésion à ICC, consulter son site Internet (www.iccwbo.org) ou contacter le département « Membres » de son secrétariat international à Paris.



Chambre de commerce internationale

L'organisation mondiale des entreprises

38 Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

Tél +33 (0)1 49 53 28 28 Télécopieur +33 (0)1 49 53 28 59

Courriel icc@iccwbo.org Site internet www.iccwbo.org